Livret d'information aux parents d'élèves

Rentrée 2015

« La mise en œuvre des rythmes scolaires a permis d'interroger les pratiques éducatives visant à davantage de collaboration entre les équipes d'enseignants et d'animateurs.

Il s'avère que là où le travail en équipe est réel, dans la classe, dans l'école mais aussi lors des temps périscolaires, les enfants et les familles en sont les premiers bénéficiaires.

En effet, travailler à changer réellement les rythmes éducatifs dans l'intérêt des enfants, avec une véritable prise en compte de leurs besoins spécifiques, ne peut s'imaginer qu'en concertation avec l'ensemble des acteurs éducatifs concernés.

C'est donc en concertation avec les parents d'élèves et l'ensemble de la communauté éducative que les nouveaux horaires ont été déterminés.

Cette éducation globale et co-construite doit s'appuyer sur une logique de complémentarité respectueuse des compétences de chacun. Et c'est dans cet esprit de collaboration active que nous aborderons ensemble la prochaine année scolaire avec toute l'énergie nécessaire à ces challenges.

Mais l'heure est à la détente et aux loisirs pour nos enfants, je vous souhaite donc à tous d'excellentes vacances d'été et vous donne rendez-vous en septembre! »

La présidente,

La vice-Présidente du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées,

Josette BOURDEU

♦ PRESENTATION DES NOUVEAUX HORAIRES :

- Pour les écoles maternelles :

JOURS DE LA SEMAINE	MATIN	PAUSE MERIDIENNE	APRES-MIDI
LUNDI	8H45/12H00		13H45/15H45
MARDI	8H45/12H00		13H45/15H45
MERCREDI	8H45/11H45		
JEUDI	8H45/12H00		13H45/15H45
VENDREDI	8H45/12H00		13H45/15H45

- Pour les écoles primaires et rurales :

JOURS DE LA SEMAINE	MATIN	PAUSE MERIDIENNE	APRES-MIDI
LUNDI	8H45/12H00		13H30/15H30
MARDI	8H45/12H00		13H30/15H30
MERCREDI	8H45/11H45		
JEUDI	8H45/12H00		13H30/15H30
VENDREDI	8H45/12H00		13H30/15H30

Votre enfant sera accueilli par le personnel de la Communauté de Communes du Pays de Lourdes les lundis , mardis, mercredis, jeudis et vendredis de :

⇒ 7H30 à 8H35 : temps calme,

⇒ 12H00 à 13H30 (13H45 pour les maternelles) : pause méridienne et restauration scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis,

⇒ Mercredis de 11H45 à 12H30

⇒ 15H30 (15H45 pour les maternelles) à 18H30 :

- **Deux après-midis** seront consacrés aux **TAP** (*Temps d'Activités Périscolaires*) de 15H30 (ou 15H45) à 17H00. La gratuité d'accès aux TAP est maintenue. L'inscription à ces TAP s'effectuera **une semaine avant le début de chaque période**. Le début des TAP est fixé au **jeudi 10 septembre 2015**. Un temps d'échanges (*parents et équipes d'animation*) sera programmé avant les vacances de Noël, de Pâques et la fin de l'année scolaire; plus d'autres temps de rencontres à l'initiative de l'équipe d'animation.

- Sur les **deux autres après-midis**, seront instaurés des temps d'animations structurés payants sur Lourdes et St Pé (à compter de la 1ère demi-heure effectuée).

PAYANT UNIQUEMENT SUR CES 2 APRES-MIDIS ET SUR LE TEMPS 15H30 (OU 15H45)-17H00.

- Maintien des accueils de loisirs périscolaires sur les autres écoles (Adé, Loubajac, Poueyferré, Lézignan).

♦ RESTAURATION SCOLAIRE :

Un groupe de travail composé des représentants de la CCPL (*Elus et techniciens*) et des Associations des Parents d'Elèves est constitué pour réfléchir à une meilleure gestion des repas (*inscriptions*) et à la mise en place d'une tarification préférentielle (*famille nombreuse, carte...*).

Dès que ce travail de concertation aura abouti, une grille de tarifs forfaitaires dégressifs sera mise en place. A la rentrée du 1er septembre 2015, le tarif de **3.70€** continuera à être appliqué en attendant.

♦ ETUDE SURVEILLEE :

- En fonction de la demande, les enseignants volontaires auront la possibilité d'assurer 1 heure d'étude surveillée les deux jours de TAP de 17H00 à 18H00.
- Les deux autres jours, l'étude surveillée d'une durée d'1 heure pourra être proposée.
- Il n'y a plus d'étude surveillée le matin.

♦ LES JOURS DE TAP RETENUS :

POLE	ECOLE	JOUR DE TAP
MATERNEL 15H45-17H00	Darrespouey	Lundi et Jeudi
	Lannedarré	Mardi et Vendredi
	Lapacca	Mardi et Vendredi
	Ophite	Lundi et Jeudi
PRIMAIRE 15H30-17H00	Anclades	Mardi et Vendredi
	Honoré AUZON	Lundi et Jeudi
	Lapacca	Mardi et vendredi
RURAL 15H30-17H00	Adé	Lundi et Vendredi
	Lézignan	Mardi et Jeudi
	Poueyferré/Loubajac	Lundi et Vendredi
	St Pé	Mardi et jeudi

Bonnes vacances!!!